

# Infos pratiques



## Dates

**Les travaux de la rue de Vauré sont terminés. La rue sera ouverte à la circulation dès samedi 8 décembre vers 15h.**

## Circulation

A compter du samedi 8 décembre 2018 à 6 heures, la rue Marius Audouy retrouvera son sens de circulation d'origine : du beffroi vers les boulevards.

Attention donc à votre sens de stationnement vendredi soir

## Stationnement

Attention à votre sens de stationnement vendredi soir dans la rue Marius Audouy.

## Coupures d'eau potable

La durée de cette interruption de service pourra être éventuellement plus courte selon l'avancement des raccordements à effectuer. Pour tout dysfonctionnement lié à cette coupure, vous pouvez contacter le SIEMN 31 (Réseau 31) au 05 62 18 62 62.

Les travaux sur les réseaux rue de Vauré peuvent engendrer ponctuellement l'arrivée au robinet d'une eau troublée. Nous nous en excusons. Cela provient des coupures et re-branchements nécessaires aux travaux qui induisent des variations de pression dans les canalisations. Dans cette circonstance, l'eau reste potable.

## Collecte des déchets

La collecte ne se fait plus de porte à porte pendant les travaux. Des points de collecte sont mis en place à proximité du chantier :

- \* à l'extrémité de la rue de Vauré, vers le boulevard de la République

\* à l'angle de la rue de Vauré et de la rue du Cap Martel

Pour toute demande concernant la collecte des déchets, merci de [contacter le SIPOM](#) au 05 62 71 22 83.

## Demandes d'occupation du domaine public

Dans le cas où vous auriez besoin d'occuper le domaine public pour des travaux, une demande doit être faite auprès de la police municipale.

***L'instruction de cette demande est fixée à un mois : DELAI DE REPONSE INCOMPRESSIBLE (lié à la planification des travaux du centre-ville et à l'étude de la circulation dans les rues).***

Pour cela, [télécharger le fichier de demande d'occupation du domaine public](#) et transmettez-le par mail à [mairie\[at\]mairie-revel.fr](mailto:mairie[at]mairie-revel.fr) ou déposez-le au poste de police municipale (20, rue Jean Moulin).

## Réseau d'eau potable

Un réseau temporaire sera mis en place pour éviter les coupures trop longues d'eau potable. En cas de coupure inévitable : les usagers seront prévenus afin de pouvoir prendre leurs dispositions. Les travaux sur les réseaux rue de Vaure peuvent engendrer ponctuellement l'arrivée au robinet d'une eau troublée. Nous nous en excusons. Cela provient des coupures et re-branchements nécessaires aux travaux qui induisent des variations de pression dans les canalisations. Dans cette circonstance, l'eau reste potable.

Dans le cadre des travaux, le propriétaire de l'habitation devra fournir quelques renseignements : emplacement actuel de votre compteur d'eau potable, la nature de la canalisation... Pour cela, le Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement (Réseau31) met à votre disposition un formulaire à compléter : [enquête de branchement](#).

Pour toute autre demande concernant le réseau d'eau potable, vous pouvez contacter Yannick Calmettes du SIEMN 31 (Réseau 31) au 05 62 18 62 62.